ch et *k*, entre *Achéron* et *Akéron*. Dans d'autres mots comme *avenir* et *advenir* on voit qu'il s'est produit un nouveau doublet.

Les simples ont mieux résisté — étant plus employés — que les dérivés, à la nouvelle prononciation. On dit *respe(c)t*, mais *respectueux*. Parfois l'écriture elle-même a chassé une consonne non prononcée, comme dans *objet*; mais quand elle l'a conservée, la graphie nous entraîne inévitablement à la faire prononcer; le *p* qui, fautivement, commence à être entendu dans *cheptel*, *dompter*, sera un jour prononcé par tout le monde.

Ainsi, la réforme de la Renaissance n'a abouti, encore une fois, qu'à un compromis entre la prononciation antérieure et la prononciation classique. La prononciation d'aujourd'hui conserve donc une grande partie des stigmates dont l'a marquée la contamination du latin écrit par le latin parlé à l'époque mérovingienne, et que ni la réforme carolingienne ni la Renaissance n'ont pu effacer.

Charles BEAULIEUX.

VI

LA RÉFORME DE LA PRONONCIATION DU LATIN

PAR E. FARAL ET J. MAROUZEAU

(Notes de séance).

La question de la prononciation du latin a été plusieurs fois abordée dans les séances de la Société. Elle n'y a pas été traitée à fond : les arguments pour et contre une réforme ont été si souvent présentés et discutés au cours d'une polémique d'un demi-siècle qu'il a paru inutile d'en reprendre l'examen une fois de plus, d'autant plus que les faits sur lesquels reposent les théories en présence ne sont plus sérieusement contestés[1]. A l'occasion d'une communication de M. Ch. Beaulieux (séance du 8 janvier 1927), dont le texte a été publié ci-dessus, M. E. Faral a donné lecture de la déclaration qu'on va lire. M. J. Marouzeau y a répondu

1. On trouvera une bibliographie et un historique du débat dans : J. Marouzeau, *Le latin, Dix causeries*, 2e éd., p. 69-70, note.

à la séance du 12 février par une note qu'on trouvera à la suite. Ces deux courts exposés, qui tendent à résumer les principaux aspects de la question, ne pourraient-ils servir de base à un accord qui serait soumis par la Société aux autorités chargées d'élaborer les programmes?

Note de M. E. Faral

présentée à la séance du 8 janvier.

M. Faral expose que :

— la prononciation du latin a constamment évolué depuis le VI^e^ siècle;

— le moyen âge a pratiqué une prononciation différente de celle des anciens;

— cette prononciation était celle de gens pour qui le latin n'était pas une langue morte, mais une langue vivante, actuelle;

— cette prononciation peut bien avoir été la résultante non seulement de faits d'usage inconscients, respectables du moment qu'ils sont l'usage, mais aussi de mesures artificielles fondées sur une notion insuffisante et erronée du latin ancien; — mais l'erreur initiale n'a pas empêché l'usage d'être un fait, ni que cette erreur ait abouti à une réalité vivante;

— en conséquence, ce que nous ordonne ici le souci de la vérité historique, c'est, quand il s'agit d'œuvres du moyen âge, une prononciation aussi proche que possible de la prononciation du moyen âge, c'est-à-dire, en fait et en gros, la prononciation traditionnelle;

— un seul point important, très important, est à réformer dans nos habitudes : c'est de marquer l'accent tonique, comme on le marquait, et en conformité rigoureuse, quant à la place, avec l'usage antique. Faute de quoi la poésie rythmique nous est lettre close.

* * *

— à la vérité notre prononciation traditionnelle, même accentuée, ne sera qu'approximativement celle du moyen âge, puisque le moyen âge, malgré sa *catholicité*, n'a pas été une entité une et invariable, puisqu'il faut distinguer, sous ce nom, une foule d'âges et de pays; — et il faudrait, pour être parfaitement exact, tenir compte, en lisant un texte, de la date et du lieu où il a été écrit;

— mais ce serait là pousser le scrupule trop loin, plus loin que pour les textes modernes, puisque nous ne jugeons pas à propos, nous, gens du Nord, quand nous citons Henri IV, de dire « *rr*alliez vous à mon panache bla*n*c »; — et notre prononciation traditionnelle est donc une approximation suffisante, certainement plus proche de la prononciation médiévale que ne le serait la prononciation antique;

— d'autres pays pourront bien procéder autrement que les Français et adopter une prononciation moyenne différente de la leur; mais leur approximation n'en vaudra pas mieux, sauf sur le point de l'accentuation, qui est, à mon grand étonnement, ce que précisément on est enclin à leur laisser pour compte.

*
* *

En élargissant la question, le problème de l'accentuation, quand il s'agit de prononciation, prime tous les autres;

— à la vérité, on ne sait pas au juste ce qu'a été l'accent antique des Romains ou, du moins, nous sommes inaptes à le reproduire; mais il fallait bien qu'il comportât un élément d'intensité qui mettait en relief la syllabe sur laquelle il portait et qui, de très bonne heure, a été ressenti comme tel; son existence est à l'origine de toutes les langues romanes; il en facilite singulièrement l'intelligence aux novices; et, même si nous ne pouvons le reproduire dans son exactitude originale, nous devons le marquer par les moyens dont nous disposons, en l'espèce l'accent d'intensité;

— à l'origine de la doctrine actuelle, selon laquelle l'accent est un fait moins important que la prononciation des consonnes et des voyelles, se trouve une opinion que je crois juste en ce qu'elle affirme le caractère de hauteur de l'accent antique, fausse en ce qu'elle condamne, dans notre usage, l'emploi d'un accent tonique de substitution.

*
* *

Et donc :

— la réforme de la prononciation appliquée aux textes antiques me paraît tout à fait secondaire si elle ne comporte pas, au premier article, qu'il faut marquer l'accent tonique;

— cette réforme, même intégrale, si elle a lieu, nous rappro-

chera peut-être de la prononciation antique, mais très approximativement, et nous serons incapables, pour bien des raisons, de tenir compte des différences de temps et de lieu, dont on pourrait dire, même *a priori*, qu'elles sont des réalités certaines;

— en conséquence, il ne me paraît pas nécessaire de prendre la croix pour une pareille question;

— un effort de prononciation d'exactitude approchée doit être tenté par ceux qui font du latin un objet d'études scientifiques (je vise l'enseignement supérieur), mais cet effort n'a que la valeur d'une curiosité pour ceux qui font du latin un moyen de culture humanistique (je vise l'enseignement secondaire), et il est à craindre qu'il jette actuellement beaucoup de trouble inutile dans de jeunes esprits, — à moins, et je le réclame, qu'il ne s'agisse d'enseigner la place de l'accent;

— en tout cas, la prononciation dite antique ne saurait d'aucune façon être appliquée au latin médiéval;

— et enfin, lorsqu'on possède, de son cru, une littérature de langue latine que ne suffisent pas à contenir 200 volumes in-4° très gros et très denses, on a bien le droit, je dis *historiquement*, d'appliquer à ces œuvres, plutôt qu'une prononciation ancienne et hypothétique, la prononciation des auteurs qui les ont composées. J'en demande pardon à Cicéron, qui peut-être, d'ailleurs, aurait quelque chose à dire sur l'application de notre bonne volonté réformatrice; à moins que ce ne soit Plaute, parce qu'il était d'un autre monde social et d'un autre âge; à moins que ce ne soit Lucain, parce qu'il était originaire d'un autre pays; à moins que ce ne soient tant d'autres, pour de nombreuses raisons.

Note de M. J. Marouzeau

présentée à la séance du 12 février.

J'ai bien cru d'abord, en écoutant la déclaration qu'on vient de lire, que nous étions une fois de plus, en ce qui concerne cette malheureuse question de la prononciation du latin, arrivés à une impasse. Je crois bien, en la relisant, et surtout après en avoir conféré avec M. Faral, que nous pourrions être tout près de la solution.

D'abord, voilà enfin un adversaire de la prononciation classique qui ne nie pas qu'elle ait un jour été la vraie. Inutile donc de rap-

peler maintenant les nombreux faits et témoignages sur lesquels elle se fonde. Nous sommes d'accord pour tout ce qui touche à l'histoire de la prononciation, tant ancienne que médiévale, sauf peut-être sur deux points, qui ne demanderaient, je pense, qu'une rédaction un peu plus rigoureuse :

1. Peut-on dire que la prononciation traditionnelle soit « aussi proche que possible » de la prononciation du moyen âge, alors qu'elle est calquée surtout sur celle du français moderne, et que d'autre part, comme le dit M. Faral, il n'y a pas *une* prononciation du moyen âge, mais des prononciations variant suivant les époques et les régions? De ce qu'on appelle la prononciation du moyen âge, la prononciation tant bien que mal reconstituée du latin classique est-elle sensiblement plus éloignée que ne l'est notre prononciation actuelle? Et si elle l'est, n'a-t-elle pas cet avantage sur la prononciation moderne de fournir le point de départ historique et phonétique de toute prononciation médiévale : *ratio*, par exemple, avec un *t* non altéré, préparant et expliquant *ratsio* bien mieux que ne peut le faire notre moderne *racio*? S'il s'agit de nous préparer à la lecture du latin médiéval, la prononciation de dix siècles avant, qui était celle de gens parlant latin, ne vaut-elle pas la prononciation de dix siècles après, qui est celle de gens parlant français?

2. En ce qui concerne l'accent, il n'est pas « nécessaire » que le « ton » des Latins ait comporté, du moins à date ancienne, un élément d'intensité; les exemples ne sont pas rares, attestés soit par la dérivation, soit par l'observation directe, soit par la phonétique expérimentale, de langues présentant un accent de hauteur totalement dépourvu d'intensité. Peut-être suffit-il de dire, si l'on veut absolument que nous prêtions au mot latin un accent d'intensité, que cet accent, correct d'ailleurs pour une certaine période de l'histoire du latin, fera sur notre oreille une impression comparable à celle que ferait la prononciation, au reste irréalisable pour nous, de l'accent de hauteur supposé, l'un et l'autre ayant pour effet commun de marquer, de distinguer, de mettre en relief la syllabe qu'il frappe.

*
* *

Dans ces conditions, et pour en venir à une des principales questions qui divisent les deux camps de latinistes, les tenants de la

prononciation « classique » doivent-ils se refuser obstinément à adopter l'intensité? Ils plaident — nous plaidons — au nom de la vérité historique, ne voulant pas prêter à Cicéron une prononciation qu'il n'a pas connue, que dément l'histoire phonétique du latin classique, et qui ne s'accorde pas avec la métrique du vers latin.

Il faut bien dire que l'argument de la vérité historique ne saurait être impératif que lorsqu'il n'est pas en opposition avec un autre argument du même ordre; or, nous devons reconnaître qu'en enlevant au latin tout accent, même tonique, nous faussons encore la vérité historique, comme nous la faussons du reste, soit par négligence, soit par erreur, chaque fois que nous tentons de reconstituer une prononciation abolie. L'argument de la récitation métrique, si fort qu'il soit, ne va pas non plus sans contre-partie, attendu que pratiquement personne, ou presque, n'est capable de reproduire le vrai rythme du vers latin classique, et que, théoriquement, dans bon nombre de cas au moins, et en particulier à la chute de l'hexamètre dactylique, l'accent d'intensité se trouve heureusement coïncider avec l'accent du vers.

Enfin, l'observation de l'accent aurait au moins cet avantage de nous habituer à l'observation de la quantité, et ainsi, par contrecoup, de nous mieux faire comprendre et sentir la vraie nature du vers latin.

Que perdons-nous de vérité historique et d'utilité pratique à rejeter l'accent d'intensité? Peut-être pas plus que nous n'en perdrions à l'adopter. Convient-il, dès lors, d'en refuser à tout prix l'avantage aux romanistes, pour qui il est d'un intérêt primordial?

Ce n'est pas qu'il soit dans ma pensée d'instituer aujourd'hui un latin des romanistes à côté ou à la suite d'un latin de latinistes. Notre enseignement actuel est conçu de telle façon que la question ne se pose pas. Il faut aux élèves un apprentissage du latin tel que chacun y trouve son compte : et ceux qui chercheront dans le latin l'explication des langues romanes, et ceux qui voudront l'étudier pour lui-même. Il faut aux uns et aux autres une préparation commune, une prononciation une, si l'on veut que l'enseignement progresse. Je dirai plus : il n'est pas sans intérêt pratique que dans les différents pays on s'accorde sur une prononciation commune, ne serait-ce que pour faciliter les échanges d'élèves et

de livres, les collaborations d'auteurs de méthodes, les communications orales entre savants. Or, c'est un fait qu'aujourd'hui, dans la plupart des pays où existe un enseignement du latin, et, considération qu'on ne peut pas négliger, dans l'Église catholique elle-même, l'accord est tout près de se faire sur une prononciation qui est aussi peu éloignée que possible de celle du latin classique.

*
* *

Concluons. Dans cette controverse, sans issue si chacun tient à *sa* vérité et à l'intérêt de *sa* science, n'essaierons-nous pas une solution qui concilie le plus possible de vérités et d'intérêts, adoptant pour le latin la prononciation et l'accentuation qui, tout en nous éloignant le moins possible du latin classique, sont de nature à en faire comprendre l'évolution ultérieure.

Si les règles élémentaires qui définissent cette prononciation et cette accentuation paraissent insuffisantes pour expliquer telle étape, tel accident de l'évolution, il ne sera pas difficile dans chaque cas donné de faire intervenir des explications particulières, comme on est bien obligé d'en fournir aujourd'hui, à plus forte raison, en partant de notre prononciation traditionnelle et traditionnellement fausse.

Nous entendrons-nous, *tous*, sur ce compromis? Je l'espère, j'ai même des raisons de le croire, si j'interprète bien les dernières interventions qui se sont produites dans les deux sens; et *il le faut*, si nous voulons sortir de cet état anarchique, préjudiciable aux études et à la science, dans lequel les programmes officiels ne trouvent rien de mieux, en ce qui concerne la prononciation, que de la faire figurer comme titre de paragraphe dans le plan d'études, sans dire nulle part ce qu'il convient d'enseigner sous ce titre.

J. MAROUZEAU.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

Si après ces deux explications et les innombrables discussions qui les ont précédées un accord peut être entrevu, il y aurait lieu de le présenter à peu près dans les termes suivants :

Étant donné que, d'une part, la prononciation actuelle du latin est un compromis indéfendable entre des théories et des pratiques d'époques diverses; que, d'autre part, nous connaissons par des

témoignages nombreux et formels la prononciation latine de l'époque classique; qu'enfin cette prononciation dite classique a, sur la prononciation actuelle, l'avantage de mieux faire comprendre non seulement la constitution phonétique du latin ancien, mais aussi le passage du latin aux langues romanes, — il convient de réformer la prononciation usuelle d'après les indications suivantes :

Voyelles : *u* se prononce *ou*.

Diphtongues : *ae*, *oe*, *au*, *eu*, se prononcent en diphtongues, les deux éléments composants étant distingués sans cesser de constituer une syllabe unique.

Consonnes : *c*, *g*, *t*, se prononcent toujours avec le son qu'elles ont devant *a*; *s* se prononce toujours comme *ç*; *m*, *n*, gardent leur son distinct, et ne nasalisent pas la voyelle précédente; *h* est toujours aspirée.

Semi-voyelles : *u* et *i*, employées comme consonnes et substituées dans cette fonction à *v* et *j*, se prononcent comme *ou* dans *oui* et *y* dans *yeux*.

En ce qui concerne l'accent, étant donné qu'il est difficile, d'une part, de reproduire l'accent de hauteur qui paraît avoir été celui du latin classique, d'autre part, de négliger l'accent d'intensité qui s'est développé de bonne heure dans le latin d'usage courant et qui a joué un rôle essentiel dans l'évolution du latin récent; étant donné par suite que, quelque pratique qu'on adopte pour la prononciation du latin classique, on sera conduit à fausser la vérité historique, il paraît utile d'adopter le compromis le plus propre à expliquer la formation des langues dérivées du latin, et de recommander la pratique de l'accent d'intensité, qui aura par surcroît l'avantage de conduire à l'observation de la quantité.

Les élèves s'habitueront à l'accent en le marquant d'abord sur les dissyllabes, où il a une place fixe. L'apprentissage en sera grandement facilité si, dès le début, on le note par un signe dans l'écriture.

Ces règles pourront être proposées aux autorités compétentes au nom de la Société des Études latines si, à la suite de la publication de cette note, aucune opposition notable n'est formulée par les membres de la Société.

Dès maintenant il convient de dire que, à la suite des observa-